

STRATÉGIE RELATIVE AUX COMPÉTENCES, AU TALENT ET AUX CONNAISSANCES DU MANITOBA



MESSAGE DU MINISTRE

La Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances est porteuse d'une vision qui présente un ensemble de mesures essentielles pour les systèmes d'éducation, de formation et d'immigration à court et à long terme. Au cours des trois prochaines années, cette vision nous permettra de rehausser la qualité de vie dans notre magnifique province.

L'économie mondiale ressentira longtemps les séquelles des perturbations économiques engendrées par la pandémie de COVID-19. Nous protégeons les emplois et assurons la croissance de notre économie grâce à la formation offerte maintenant et à l'avenir. Le Manitoba continue d'adopter une démarche par étapes, soigneusement équilibrée, pour permettre la réouverture de nos commerces tout en gardant les Manitobains en sécurité à mesure que nous apprenons à vivre avec le virus. Nous continuons de rebâtir notre économie en mettant l'accent sur la sécurité, la résilience et le rétablissement, tout en prenant des mesures pour aider les Manitobains à apprendre et à travailler.

L'économie du Manitoba, diversifiée, nous procure la souplesse nécessaire pour pivoter sur nous-mêmes lorsque des situations sans précédent comme la COVID-19 altèrent nos marchés. La collaboration et les relations de travail étroites que nous observons dans tous les secteurs économiques de notre province nous auront permis de réduire au minimum le temps d'arrêt de nombreux secteurs. Nous devons poursuivre ce travail concerté pour piloter efficacement la relance de notre économie.

La pandémie a réaffirmé la nécessité de veiller à l'acquisition, par les travailleurs, des compétences dont les employeurs ont besoin pour stimuler notre économie, créer des emplois et favoriser la prospérité de collectivités au sein desquelles tous peuvent jouir d'une bonne qualité de vie. Le printemps dernier, le premier ministre a formé une équipe de dirigeants manitobains pour mieux orienter nos mesures en vue relancer l'économie, équipe qu'il a nommée Conseil consultatif du premier ministre

sur les possibilités économiques. Un sous-groupe de cette équipe concentre ses travaux sur l'enseignement postsecondaire et le perfectionnement des compétences; il conseille essentiellement de concentrer les efforts sur les compétences nécessaires dans la nouvelle économie grâce à des systèmes souples et simples.

Notre population constitue le meilleur atout de la province. Les Manitobains sont travailleurs, inventifs et talentueux, et la diversité de notre main-d'œuvre constitue une solide assise sur laquelle ériger les progrès à venir.

Notre initiative #RelanceMB est axée sur la résilience, les efforts à déployer pour accélérer la reprise et favoriser la prospérité des collectivités où tout un chacun peut jouir d'une bonne qualité de vie. Pour atteindre plus sûrement cet objectif, nous mettons en place les conditions favorables à l'essor en mobilisant notre dynamique communauté d'affaires, les établissements d'enseignement et de solides partenariats.

C'est avec une grande fierté que nous lançons la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances, qui soutiendra les efforts déployés pour créer des emplois dans notre nouveau contexte. La stratégie vise à nous assurer que nos travailleurs disposent des compétences nécessaires, en temps utile, afin de se redresser rapidement après la pandémie et de favoriser la résilience et la croissance économiques, aujourd'hui et à l'avenir.

Le Manitoba a connu un grand succès grâce principalement à la collaboration. Nous travaillerons de concert avec nos partenaires de toute la province, notamment l'industrie, les établissements communautaires et d'enseignement, de même que les leaders, les communautés, les entreprises et les organisations autochtones, pour tirer parti de nos points forts, diversifier nos activités et obtenir des résultats encore meilleurs pour tous les Manitobains.

Le Manitoba est passé maître dans de nombreux domaines. Nous pouvons et devons toutefois faire plus encore et ici, la complaisance n'a pas sa place. La démarche ciblée à adopter, dans toute la province, se doit de relier nos jeunes à de bons emplois et de nous assurer de l'acquisition des compétences, du talent et des connaissances nécessaires à notre marché de l'emploi, tant dans l'immédiat que pour les générations à venir.

Nos établissements postsecondaires veulent travailler en collaboration avec le gouvernement et les employeurs afin d'élaborer une vision positive de l'avenir. Le rapport *Horizon Manitoba*, élaboré conjointement par des universités et collèges et le Conseil manitobain des entreprises, est digne de mention. Les initiatives Horizon favoriseront la progression de nombreux éléments de la nouvelle Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances du Manitoba.

Nous pouvons, ensemble, tirer parti de nos forces collectives, stimuler la croissance du talent local et créer un avenir plus prometteur pour la province. Nous allons ensemble de l'avant pour faire progresser les travaux de la stratégie, lancer une vigoureuse reprise économique et instaurer dès maintenant et pour les prochaines générations des occasions et des possibilités de réalisations encore plus florissantes.



Wayne Ewasko

Ministre d'Éducation postsecondaire,
du Développement des compétences
et de l'Immigration

SOMMAIRE

La Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances est une vision commune et un appel à l'action visant à accroître la prospérité économique et les résultats positifs obtenus par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Les renseignements nécessaires à ces travaux proviennent d'un solide engagement des intervenants, de recherches et de pratiques de pointe, notamment sur notre positionnement à l'échelle nationale et internationale.

Les entreprises manitobaines n'ont cessé d'affirmer que l'attraction et la rétention des talents représentent une de leurs plus grandes difficultés. Cette réalité demeure d'actualité pour bon nombre d'entre elles, et ce, malgré les répercussions de la pandémie sur la main-d'œuvre. Elles doivent pouvoir compter sur un plus grand nombre de travailleurs qualifiés, de compagnons d'apprentissage et de personnes bien informées des nouvelles technologies ou recyclées dans celles-ci. De plus, les employeurs du Manitoba recherchent des travailleurs à la pensée créative et critique, affichant un esprit d'équipe, qui ont des connaissances en analyse, en communication et en culture. Ces compétences sont primordiales dans toutes les entreprises, quelle qu'en soit l'envergure, et tout aussi importante pour les intrapreneurs et les entrepreneurs.

Nous avons besoin, au Manitoba, que plus d'étudiants se rendent jusqu'aux études postsecondaires et obtiennent leur diplôme. Nous aspirons également à voir tous nos étudiants des universités et des collèges acquérir une expérience de travail dans le cadre même de leurs

études. Les étudiants qui créent des liens avec des employeurs durant leurs études passeront plus rapidement dans le monde de l'emploi après la diplomation. Nous tenons à ce que les étudiants trouvent de bons emplois et restent au Manitoba.

Une veille économique plus efficace et des renseignements plus fiables sur le marché de l'emploi sont des éléments essentiels aux systèmes postsecondaires, de formation et d'immigration de la province. Nous devons adopter une démarche rigoureuse pour l'analyse de données et l'établissement de prévisions des besoins en matière d'emplois et de compétences au sein de nos collectivités, afin de disposer des renseignements nécessaires à la conception et à l'exécution des programmes.

Les universités et les collèges doivent travailler de façon concertée à la mise sur pied de types de programmes plus échelonnés qui permettent aux étudiants d'acquérir un éventail de compétences et de diplômes. De solides partenariats entre les établissements postsecondaires et l'industrie constituent un élément essentiel à une plus grande adaptabilité. Cette harmonisation permettra aux étudiants de s'adapter aux besoins changeants des compétences en milieu de travail. De façon plus générale, elle fera augmenter les renseignements sur le marché de l'emploi dont dispose le système ainsi que les possibilités de commercialiser les résultats de la recherche et de l'innovation. Malgré l'importance cruciale du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année pour l'acquisition de compétences, cette stratégie se concentre



intentionnellement sur les parcours pédagogiques et professionnels après les études secondaires.

La stratégie présente la vision et les mesures à prendre pour réussir, sur la base de quatre objectifs de haut niveau:

- 1. Anticiper les compétences requises dans les prochaines années.** Nous devons nous concentrer sur les nouvelles tendances en ce qui a trait à l'industrie, à l'innovation et aux avancées technologiques en milieu de travail. Nous devons incorporer des données plus fiables et des renseignements sur le marché de l'emploi à la planification des systèmes postsecondaires, de la formation et de l'immigration.
- 2. Harmoniser l'éducation et la formation avec les besoins du marché de l'emploi et favoriser la réussite des étudiants maintenant et à l'avenir.** Nous devons mettre en place des partenariats plus fructueux entre les employeurs et les systèmes de formation et d'enseignement postsecondaire, de sorte que les étudiants acquièrent les compétences essentielles à leur réussite.
- 3. Encourager l'acquisition de compétences entrepreneuriales et novatrices.** Bâtir notre écosystème d'innovation, de démarrage et d'intensification grâce à de meilleurs rapports entre étudiants, chercheurs, universités et industrie débouchera sur une commercialisation accrue et des débouchés plus prometteurs pour tous.
- 4. Développer, attirer et retenir le talent.** Le Manitoba connaît des pénuries de main-d'œuvre et de compétences. Nos travailleurs ont aussi besoin de bons emplois. Une mise en commun de nos systèmes nous permettra d'atteindre nos objectifs. Nous avons l'occasion de tirer parti de nos points forts, comme notre population autochtone, afin de créer des conditions propices pour nos collectivités et notre économie. Nous devons également clamer davantage les grandes choses que le Manitoba a à offrir afin d'encourager le retour de ceux qui ont quitté notre province et d'attirer des talents chez nous.

La démarche doit impérativement mobiliser toutes les ressources, pour que tous les secteurs concourent à l'obtention de meilleurs résultats. De formidables partenariats ont émergé durant la réaction mondiale à la pandémie. Nous miserons sur ces liens pour moderniser proactivement nos systèmes et mettre au point de



nouvelles méthodes. Le gouvernement du Manitoba injecte annuellement plus d'un milliard de dollars dans son système postsecondaire, en plus de financer le perfectionnement de la main-d'œuvre, l'apprentissage et l'alphabétisation pour adultes, l'aide à l'industrie et les efforts d'immigration. Ensemble, nous pouvons optimiser le rendement des capitaux engagés et mobiliser nos énergies et nos efforts.

Vision

Les Manitobains ont les compétences, le talent et les connaissances nécessaires pour avoir des carrières florissantes, jouir d'une bonne qualité de vie, renforcer les collectivités et stimuler l'économie.

POINTS FORTS DU MANITOBA

Afin de créer des conditions propices à la résilience économique, à la croissance et à des résultats aboutis pour tous les intervenants, il faut que nos travaux misent sur les points forts du Manitoba et en fassent la promotion :

- une main-d'œuvre établie, qualifiée et diversifiée;
- la diversité des possibilités économiques, grâce à des industries stables et émergentes;
- une bonne qualité de vie – logements et coûts de la vie abordables, énergie verte et eau propre, abondantes perspectives de loisirs naturels et culturels;
- des universités et collèges de pointe, proposant des programmes rigoureux;
- des installations de recherche et des talents novateurs;
- de l'aide aux étudiants – bourses d'études et d'entretien, et services complets;
- des collectivités et un leadership autochtones solides;
- un programme d'immigration adapté et éprouvé, et un soutien à l'intégration pour les nouveaux arrivants;
- des partenariats fondés sur des liens étroits et les besoins des collectivités;
- des approches simplifiées pour l'expansion et l'attraction d'entreprises, et le perfectionnement des compétences et de la main-d'œuvre.

CONSULTATIONS

Le Manitoba a organisé une grande variété d'activités de consultation après de nombreux intervenants (en ligne et en personne) pour recueillir les renseignements nécessaires à sa stratégie.

Les recteurs d'établissements postsecondaires ont eu l'occasion d'examiner la version préliminaire de cette stratégie et de fournir de la rétroaction. Depuis la survenue de la pandémie de COVID-19, de multiples activités de consultation ont eu lieu après des intervenants, allant des secteurs industriels aux établissements universitaires et aux groupes d'étudiants, afin d'articuler l'orientation stratégique. Le Conseil consultatif du premier ministre sur les possibilités économiques nouvellement créé, qui prodigue des conseils pour la reprise et la croissance économiques, participe également à l'avancement de notre stratégie relative aux compétences. Nos travaux en collaboration pour le façonnement des plans de mise en œuvre donneront lieu à d'intéressantes possibilités de consultations additionnelles sur les importantes priorités de ce plan.



OBJECTIFS



1. ANTICIPER LES COMPÉTENCES REQUISES DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Créer un écosystème informé, axé sur les compétences requises à court, à moyen et à long terme – nouvelles tendances, croissance de l'industrie et possibilités économiques pour la province.

Déceler les changements de travail occasionnés par la pandémie et aider les travailleurs déplacés à accroître leurs compétences et à revenir sur le marché de l'emploi pour que plus de Manitobains retournent au travail.

De nombreuses initiatives en cours soutiennent les travailleurs et les employeurs, et permettent le retour au travail d'un plus grand nombre. Des efforts concertés sont déployés dans différents secteurs pour relancer l'économie du Manitoba et stimuler la reprise.

La perturbation causée par la pandémie pourrait entraîner des changements de nos méthodes de travail et peut-être provoquer une transformation importante et permanente de certains emplois et secteurs d'activité. Des travaux s'imposent afin d'étudier les répercussions de la pandémie sur nos secteurs industriels, dans différentes collectivités de la province. Les résultats obtenus nous permettront de déterminer les compétences nécessaires aux travailleurs dont les emplois auraient possiblement changé et les interventions à court terme en matière de formation dont ils ont besoin pour les acquérir.

Se concentrer sur les tendances de la main-d'œuvre et les avancées technologiques.

Il faut impérativement créer une main-d'œuvre résiliente et adaptable pour assurer la croissance de l'économie. L'intelligence artificielle, l'apprentissage machine et la numérisation métamorphoseront massivement les emplois et les compétences requises pour les occuper. L'application croissante de ces technologies dans les milieux de travail entraînera

une autonomisation accrue des emplois existants ou des tâches qu'ils comportent. Bien que l'expertise technique soit essentielle, les experts mentionnent aussi la nécessité de perfectionner ses compétences grâce entre autres à la pensée critique, aux communications, à la créativité et à l'esprit d'équipe, afin de tirer le maximum de ces avancements et d'en exploiter le potentiel.

Obtenir des données, de l'information et des renseignements plus étoffés sur les emplois et les compétences requises maintenant et dans les prochaines années, et les utiliser pour éclairer les systèmes d'éducation, de formation et d'immigration.

Une amélioration des données sur le marché de l'emploi, des outils de prévision et de la veille économique s'impose pour anticiper les nouvelles compétences requises et les possibilités à venir. Ces perspectives permettraient de déceler les exigences en matière de compétences, de planifier la capacité du système, d'établir un ordre de priorité des investissements dans l'éducation et la formation en faveur de secteurs en pleine croissance, et de trouver un équilibre entre l'offre et la demande en ce qui a trait aux travailleurs qualifiés.

« Investir dans la communauté de créateurs, puisqu'elle agit comme un aimant dans le recrutement des employés et favorise leur maintien en poste, surtout dans l'industrie manitobaine des technologies émergentes. »

Participant au sondage du Plan de création d'emplois du Manitoba

Quelle forme prendra la réussite?

- Les travailleurs dont les emplois ont changé durant la pandémie auront eu accès à des programmes d'enseignement et de formation pour acquérir rapidement un complément de compétences et revenir au travail.
- Nous disposerons de résultats de la veille économique et de renseignements sur le marché de l'emploi, précis et en temps utile, qui tiennent compte des revendications des collectivités et des secteurs d'activité du Manitoba.
- L'industrie, les partenaires des conseils sectoriels et les établissements postsecondaires auront accès aux renseignements nécessaires à partir desquels planifier ensemble les meilleures solutions pour répondre aux besoins de ce marché.
- Les travailleurs, tant ceux en poste que les nouveaux venus, seront pourvus de compétences et de connaissances qui leur permettront de s'adapter à ces changements rapides, notamment des compétences qui leur serviront dans divers emplois et secteurs.
- L'apprentissage continu, en milieu de travail et à l'extérieur, permettra aux travailleurs de recycler leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles afin de s'adapter aux changements au sein de la main-d'œuvre.
- Pour choisir leur programme d'enseignement et de formation, les étudiants disposeront de renseignements exacts sur le marché de l'emploi.

Intervention immédiate

- Les partenaires de la croissance économique et les organismes commerciaux seront consultés de façon directe et continue afin de comprendre les besoins changeants et émergents en matière de talent dans la période après-crise.
- Les partenaires de l'industrie, de la formation et de l'éducation travailleront de concert à l'établissement des programmes à court terme dont ont besoin les travailleurs mis au chômage en raison de la pandémie, afin qu'ils retrouvent de bons emplois.
- Grâce à la mise en place d'un portail en ligne, les établissements postsecondaires, les entreprises et l'industrie, le gouvernement et d'autres intervenants auront accès à des renseignements sur le développement économique et le marché de l'emploi en cours dans la province.

- Le Programme de conseils sectoriels, renouvelé, fera augmenter les investissements dans la formation en milieu de travail qui favorise l'atteinte des objectifs d'expansion des entreprises et répond aux exigences de l'industrie en vue de favoriser la reprise.
- Les partenaires du Plan vert et climatique indiqueront les connaissances et les compétences requises pour saisir les occasions offertes par la nouvelle économie de faibles émissions de carbone, comme la transformation des marchés financiers pour intégrer des facteurs environnementaux aux décisions en matière d'investissement.
- Une démarche d'envergure gouvernementale servira à optimiser les ressources financières et les programmes du fédéral, dans la mesure du possible, et à assurer la création de synergies avec des stratégies connexes, comme le Protocole de développement minier entre le Manitoba et les Premières Nations et les travaux du comité de liaison du ministre qui s'y rattachent, la Stratégie durable à l'égard des protéines du Manitoba, la Stratégie touristique provinciale, les missions internationales d'attraction de talents, la Stratégie de modernisation du système de justice pénale et Objectif Nord. Cela nous permettra de continuer de miser sur les travaux et les progrès accomplis à ce jour.

Intervention à moyen terme

- Les établissements postsecondaires feront part de leurs perspectives relatives au marché de l'emploi et de renseignements à propos du soutien professionnel qu'apportent les programmes universitaires à tous les étudiants inscrits et éventuels, pour éclairer leurs décisions concernant leur parcours pédagogique.
- Étudier divers mécanismes possibles pour établir un lien entre les frais de scolarité et la demande du marché du travail.
- Évaluer les modèles de partenariat industrie et études postsecondaires fructueux, comme le programme d'ingénieur résident, afin d'établir leur éventuelle application à d'autres disciplines, comme la fabrication de pointe.
- Les établissements postsecondaires, les professions réglementées, les secteurs industriels et le gouvernement amélioreront la reconnaissance des programmes de formation étrangers et intégreront rapidement les compétences et le talent de nouveaux arrivants à notre économie.

- Mettre sur pied la formation sur de nouvelles compétences afin d'exploiter les possibilités offertes par la nouvelle économie à faibles émissions de carbone.
- Soutenir les Manitobains les plus éloignés du marché du travail grâce à des mesures novatrices, notamment le recyclage et la mobilisation des personnes pour qu'elles acquièrent les compétences qui les rendront plus souples et adaptables.
- Une plus grande souplesse des centres d'apprentissage pour adultes fera le lien entre les besoins du marché de l'emploi et les programmes d'apprentissage et de formation sur les compétences essentielles qui s'adressent à cette population afin de bien l'outiller pour le travail.



2. HARMONISER L'ÉDUCATION ET LA FORMATION AVEC LES BESOINS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS MAINTENANT ET À L'AVENIR.

Augmenter le nombre de partenariats entre les établissements postsecondaires et l'industrie afin que les programmes s'harmonisent avec le marché de l'emploi, que les étudiants acquièrent les compétences nécessaires à leur accomplissement et que le taux de participation aux études postsecondaires augmente au Manitoba et favorise la réussite de tous les étudiants.

Accroître l'adhésion à l'éducation postsecondaire, à la formation des compétences et à l'emploi.

Le Manitoba affiche des taux d'adhésion et de réussite inférieurs à la moyenne nationale. Améliorer les résultats pour tous les étudiants – urbains, ruraux, du Nord, autochtones et internationaux – est une priorité. Nous savons que les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires sont plus susceptibles de participer au marché du travail et de décrocher un emploi que ceux qui n'ont pas ce genre de diplôme. Parallèlement, l'industrie et les employeurs précisent souvent que les nouveaux diplômés ne sont pas préparés au monde du travail, quels que soient leurs diplômes. Une intervention s'impose pour accroître le nombre de personnes qui s'inscrivent à un programme de formation postsecondaire, obtiennent leur diplôme et soient fin prêts pour leur entrée dans la population active.

Promouvoir la vérité et la réconciliation.

La Loi sur la réconciliation du Manitoba et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada font partie intégrante de la promotion de la vérité et de la réconciliation. Une entière participation des peuples autochtones à l'économie du Manitoba constitue un élément essentiel pour rehausser la qualité de vie et renforcer le tissu social et économique de la province. La réconciliation repose sur l'éducation et la formation. La collaboration avec les communautés autochtones sera primordiale pour que les élèves et les peuples autochtones aient accès à l'éducation et terminent leurs études et leur formation en acquérant les compétences nécessaires à leur réussite et à l'obtention d'un emploi.

Mettre les étudiants en contact avec les employeurs et accroître l'apprentissage par l'expérience dans les écoles.

Bien que les étudiants qui obtiennent un diplôme aux programmes de baccalauréat en arts et sciences acquièrent une pensée critique, des capacités d'analyse et d'autres compétences essentielles, leur programme d'études ne comporte souvent aucune expérience de travail. Une fois diplômés, ces étudiants pourraient donc avoir à attendre quelque peu avant de prendre contact avec les employeurs. L'accent doit être mis sur l'apprentissage intégré au travail pour qu'ils disposent des outils nécessaires à leur future réussite.

Des études montrent que les étudiants qui voient comment leurs études se lient à leur future carrière ont un parcours pédagogique plus rigoureux et fructueux et obtiennent de meilleurs résultats. Nous savons qu'un accès précoce à des programmes d'apprentissage permet d'établir des liens durables entre employeurs et étudiants qui obtiennent leur sceau rouge ou les certificats connexes. Des méthodes comme l'apprentissage intégré au travail, les microcertifications, l'échelonnement, l'apprentissage en ligne, les transferts directs de crédits, les programmes conjoints et les partenariats privé-public sont autant de points de départ pour les fondements.

Harmoniser davantage les systèmes postsecondaires et d'immigration avec les besoins du marché de l'emploi.

Certains programmes d'enseignement postsecondaire comptent plus de diplômés que ce dont le marché de l'emploi a besoin, tandis que d'autres peinent à recruter ou ont un nombre insuffisant de diplômés. En définitive, l'éducation postsecondaire doit examiner l'éventail de programmes offerts, tisser des liens plus étroits avec l'industrie afin de comprendre ses besoins et de prendre des décisions quant à l'abandon ou à la transformation de programmes en vue de créer plus de possibilités dans des secteurs où la demande est forte.

« Que les employeurs investissent davantage dans la création de possibilités d'apprentissage intégré au travail aux niveaux postsecondaires est primordial pour exposer les futurs employés à la multitude d'options qui s'offrent à eux. »

Participant au sondage du Plan de création d'emplois du Manitoba

Quelle forme prendra la réussite?

- Une plus grande proportion de Manitobains accéderont à l'éducation postsecondaire et obtiendront leurs diplômes.
- Les étudiants autochtones réussiront leurs études postsecondaires et leur formation au sein de la main-d'œuvre manitobaine.
- Tous les étudiants des programmes postsecondaires du Manitoba auront acquis une certaine expérience de travail au cours de leurs études et trouveront rapidement un emploi après la diplomation.
- Plus d'étudiants obtiendront un emploi dans leur domaine d'études après avoir obtenu leur diplôme.
- Les universités et collèges travailleront ensemble à l'élaboration de types de programmes plus échelonnés pour l'acquisition d'un éventail de compétences et de diplômes et des parcours pédagogiques harmonieux.
- Le marché de l'emploi du Manitoba disposera de compagnons d'apprentissage plus qualifiés, notamment dans des groupes sous-représentés exerçant des métiers non traditionnels.
- Plus de femmes deviendront entrepreneures, occuperont des postes de direction dans les entreprises et exerceront des métiers non traditionnels.
- Le secteur privé offrira plus d'aide aux étudiants afin d'encourager leur inscription et leur diplomation dans des programmes qu'il cible pour répondre à ses besoins, grâce à un financement accru de bourses d'études et d'entretien.

Intervention immédiate

- Les établissements postsecondaires et l'industrie mettront au point des mécanismes appropriés pour que tous les étudiants soient exposés au travail durant leurs études. Cela pourrait prendre la forme de programmes de placement collaboratif, d'apprentissage sur le terrain ou de stages, ainsi que de ressources pour accroître la sensibilisation des entreprises.
- Améliorer le service de placements étudiants la capacité afin de jumeler plus efficacement les employeurs et les étudiants, de même que les employeurs et les apprentis.
- Les universités et collèges relèveront le défi de devenir plus alertes et réactifs et de trouver des moyens de changer de programmes de façon plus simple et

rapide. Le gouvernement du Manitoba modifiera son processus d'approbation des programmes. Les établissements postsecondaires auront pour tâches de repérer et de transformer les programmes qui donnent lieu à une offre excédentaire de candidats sur le marché de l'emploi, et de déceler les possibilités de programmes dans les secteurs où règne une forte demande; ils collaboreront avec l'industrie pour rééquilibrer les programmes et les ressources et les harmoniser avec les besoins de l'industrie.

- Instaurer dans les universités et collèges un modèle de financement axé sur les résultats afin d'encourager les étudiants à obtenir de bons résultats et de favoriser l'adéquation avec les besoins de l'industrie.
- Les employeurs et les organismes de service de placement élargiront la formation sur demande et personnalisent les possibilités de formation qui mènent à l'obtention d'emplois.
- L'élargissement et la modernisation de l'apprentissage et des métiers feront en sorte que des compagnons d'apprentissage plus qualifiés répondront à nos besoins en matière de compétences. Il faudra entre autres apporter des changements à la supervision des apprentissages afin de donner lieu à un développement plus efficace des compétences, d'augmenter le nombre d'apprentis à l'école secondaire par l'entremise du Programme d'apprentissage au secondaire et de programmes de formation technique et professionnelle au secondaire, surtout dans les secteurs où les besoins non comblés sont connus.
- S'engager auprès des établissements pour concevoir un nouveau modèle de données centralisées permettant de faire le suivi de la réussite des étudiants, et créer un nouveau modèle de financement postsecondaire axé sur les résultats et le rendement.
- Collaborer étroitement avec l'industrie pour rebâtir notre économie et soutenir les entreprises afin qu'elles prospèrent dans l'économie d'après-crise, en favorisant l'acquisition des compétences nécessaires à l'avenir, ce qui comprend des transformations de la chaîne logistique et du commerce.
- Dans le cadre de notre initiative #RelanceMB, soutenir l'élaboration de plan d'affaires grâce à

la prolongation du projet pilote Programme de croissance de l'innovation qui est axé sur les femmes entrepreneures et l'économie verte, et lancer une initiative de promotion de l'entrepreneuriat et du leadership des femmes.

- Examiner les possibilités de microcertifications et de superposition de diplômes qui fonctionneraient bien dans le contexte manitobain et au sein des divers champs d'application, stimuleraient la reprise économique et aideraient les travailleurs déplacés au cours de la pandémie à acquérir rapidement un complément de compétences pour rejoindre le marché de l'emploi.
- Optimiser le financement du gouvernement fédéral pour faire progresser l'éducation et la formation des Autochtones et renforcer le programme Accès d'aide aux étudiants confrontés à des obstacles à l'achèvement de leurs études.
- Financer les démarches novatrices de réconciliation par l'entremise du Fonds des initiatives autochtones et du Nord, surtout celles qui rehaussent la qualité de vie des peuples autochtones grâce au développement économique, à la création d'emplois et à des initiatives pédagogiques.
- Harmoniser les priorités du Manitoba en matière d'éducation internationale et de développement économique et encourager les étudiants internationaux à prendre part à des programmes qui concordent avec les besoins du marché manitobain de l'emploi et font de la province une destination de choix.
- Poursuivre l'élaboration de l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba et harmoniser ces bourses avec les besoins du marché de l'emploi.



Intervention à moyen terme

- Fixer des cibles annuelles relativement aux possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les établissements postsecondaires et l'industrie.
- Accroître le nombre de programmes conjoints entre les collèges et les universités (p. ex., parcours en génie).
- Le Manitoba examinera et augmentera les possibilités pour les étudiants et les travailleurs de tous les niveaux de compétences afin qu'ils puissent faire des transitions harmonieuses et emprunter divers parcours, notamment :
 - » centres d'apprentissage et programmes d'alphabétisation pour adultes;
 - » programmes de placement et de formation pour les particuliers et les travailleurs;
 - » établissements postsecondaires publics – universités et collèges;
 - » fournisseurs de formation privés et sans but lucratif, dont les collèges professionnels privés.
- En partenariat avec les universités, les collèges et Campus Manitoba, concevoir, mettre sur pied et ouvrir un portail de transfert de crédits pour favoriser la mobilité des étudiants et l'échelonnement de leurs études.



3. ENCOURAGER L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES ET NOVATRICES.

Améliorer l'écosystème novateur et entrepreneurial de la province en tirant parti de notre créativité et de notre ingéniosité dans les systèmes postsecondaires pour favoriser la reprise et stimuler la croissance, l'innovation et les percées scientifiques.

Renforcer les partenariats entre les universités et l'industrie afin de favoriser encore plus l'innovation.

Le Manitoba s'affaire à créer les conditions propices qui encourageront les établissements et les industries à accroître leurs partenariats pour faciliter la recherche, le développement et la commercialisation. Les grandes entreprises sont nombreuses à tisser des liens avec des établissements postsecondaires. L'élargissement de ces partenariats pour intégrer les petites et moyennes entreprises pourrait faire augmenter les réalisations du Manitoba. Les petites entreprises représentent quelque 98 % des entreprises manitobaines et 73 % des emplois dans le secteur privé.

« Élaborer des plans pour tourner l'économie vers l'innovation, la technologie et la numérisation... Investir dans la recherche et l'innovation. »

Participant au sondage du Plan de création d'emplois du Manitoba

Rationaliser les systèmes et les démarches relatives à la propriété intellectuelle afin d'encourager et d'accélérer la commercialisation.

Les recherches postsecondaires apportent des solutions aux problèmes et contribuent à la croissance de notre économie. Les résultats des recherches font naître des idées pouvant être élevées au niveau supérieur.

Le Manitoba compte un certain nombre d'entreprises dédiées à l'aide aux entrepreneurs et aux entreprises sous forme de technologie et de formation, afin de faciliter le prototypage et la commercialisation de nouveaux produits, et le soutien à l'innovation pour les plus grandes entreprises et le gouvernement. L'expansion et l'évolution de cet écosystème feront baigner les étudiants et d'autres personnes dans un mélange d'innovation et de commercialisation. Nous devons en outre veiller à la précision et à la simplicité de nos parcours vers le développement de produits et la propriété intellectuelle afin de favoriser une concrétisation plus efficace des idées en produits mis en marché.

Quelle forme prendra la réussite?

- Le Manitoba sera une destination de choix pour l'éducation postsecondaire et un chef de file dans la recherche de pointe.
- Les étudiants et les universités travailleront en étroite collaboration avec l'industrie et l'aideront à combler ses besoins en innovation grâce à des parcours efficaces et accélérés vers la commercialisation.
- Les étudiants des programmes postsecondaires acquerront des compétences en innovation et en entrepreneuriat et auront des occasions d'innover durant leurs études, ce qui facilitera pour eux le démarrage réussi d'une entreprise ou l'adoption d'un comportement créatif à la fin de leurs études.
- Les entreprises décideront de s'installer au Manitoba pour profiter de sa main-d'œuvre hautement qualifiée, entrepreneuriale et novatrice.

Intervention immédiate

- Mettre sur pied un répertoire de partenariats et du patrimoine de propriété intellectuelle qui comprend une liste de brevets et de licences, comme le mentionne le rapport *Horizon Manitoba* des établissements postsecondaires de la province, et en faire la promotion.
- Élaborer une démarche cohérente relativement à la propriété intellectuelle en veillant à ce qu'elle réponde aux besoins de tous les intervenants. Accélérer le processus de concrétisation des idées en produits mis en marché et mettre en place des voies plus rapides vers la commercialisation.

- Le Programme de conseils sectoriels canaliser ses investissements dans la formation portant sur les progrès émergents dans ses secteurs respectifs.
- Accroître la collaboration avec Mitacs pour faire la promotion auprès d'étudiants locaux et internationaux de stages en milieu industriel ayant trait à la section pertinente de recherche et développement.
- La Société Recherche Manitoba fera la promotion de l'innovation, de la croissance et de la commercialisation afin que l'économie manitobaine continue de progresser.

Intervention à moyen terme

- Promouvoir le Manitoba en tant que centre d'excellence en recherche afin d'attirer les meilleurs et les plus brillants dans notre province.
- Étudier d'autres moyens pour rapprocher les employeurs et les étudiants. Il pourrait s'agir, entre autres, de possibilités de coopération et de l'exploration de moyens de soutenir l'industrie, de même que les jeunes entrepreneurs et les étudiants qui démarrent leurs propres entreprises, grâce à des options uniques de mentorat et de formation de réseaux comme le projet Futurpreneur d'une durée limitée. À cela pourrait s'ajouter l'examen de solutions visant à créer des espaces d'innovation uniques pour les étudiants et les entreprises.
- Favoriser, grâce à la recherche dans les établissements postsecondaires, et en collaboration avec l'industrie et les petites et moyennes entreprises, l'acquisition de compétences en entrepreneuriat chez les étudiants. Les étudiants seront :
 - » encouragés à peaufiner leurs idées, du premier énoncé à la proposition;
 - » habilités à créer de nouveaux produits et de nouvelles solutions aux problèmes du monde réel;
 - » encouragés à exploiter les possibilités en matière d'entrepreneuriat, de commercialisation et de création de propriétés intellectuelles.



4. DÉVELOPPER, ATTIRER ET RETENIR LE TALENT.

Développer, attirer et retenir des candidats talentueux afin d'accélérer la reprise et la croissance de l'économie du Manitoba.

Comblar les besoins de l'industrie en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, et aider les candidats à trouver de bons emplois.

Les entreprises manitobaines ont indiqué que l'attraction et la rétention des talents représentent une de leurs plus grandes difficultés. Elles observent que dans certains cas, il manque tout simplement de travailleurs pour pourvoir les postes vacants. Dans d'autres cas, les candidats n'ont pas la formation renfermant les compétences nécessaires. Les collectivités rurales et du Nord font remarquer que leurs besoins en matière de compétences et de talent diffèrent sans doute de ceux des collectivités urbaines, et qu'elles sont confrontées à des problèmes particuliers sur la question de la rétention et de l'attraction de travailleurs, compte tenu de leur contexte géographique, démographique, culturel et éducatif unique.

Pour attaquer ces problèmes de front, le Manitoba a une occasion de puiser dans ses points forts, comme la jeunesse et la croissance de la population autochtone, ainsi que les personnes aptes au travail qui ont peut-être rencontré des difficultés exceptionnelles. Il pourrait s'agir entre autres de nouveaux arrivants, de personnes handicapées et d'autres ayant besoin que l'aide sociale prenne temporairement le relais avant de retrouver un emploi valorisant. Cette tranche de population représente un talent inexploité qui, avec certains services complets, pourrait fournir au Manitoba un avantage concurrentiel.

Axer l'immigration sur les besoins uniques du Manitoba en matière de talents.

L'immigration est également un levier pour comblar les pénuries de main-d'œuvre et de compétences, ainsi

que pour attirer et recruter des talents internationaux. Grâce au jumelage des objectifs de développement et de croissance économiques avec le programme Candidats du Manitoba et l'éducation internationale, les missions commerciales peuvent faire augmenter les chances de recruter de nouveaux arrivants pour le Manitoba en mettant la province en valeur en tant que destination de choix pour l'immigration.

Quelle forme prendra la réussite?

- Les étudiants autochtones profiteront d'un meilleur accès aux études postsecondaires et auront de meilleurs taux de diplomation.
- Les étudiants du Nord du Manitoba et autochtones obtiendront du soutien pour terminer leurs études postsecondaires et recevront des services avant même d'avoir quitté leurs collectivités. L'immigration sera axée sur les besoins uniques des employeurs manitobains en matière de talents, en faisant venir des candidats qui possèdent des talents non disponibles dans la région.
- Le Manitoba sera considéré comme une destination de choix par les meilleurs candidats régionaux, nationaux et internationaux.
- Les personnes aux prises avec des obstacles à l'emploi, comme les personnes handicapées, les jeunes supervisés par les Services à l'enfance et à la famille et le système de justice, obtiendront de l'aide pour recevoir une formation et une éducation postsecondaire, de même que pour trouver de bons emplois et les garder. Les employeurs seront en mesure d'entrer en contact avec des candidats susceptibles de comblar leurs besoins en main-d'œuvre.

Intervention immédiate:

- Promouvoir le Manitoba, au Canada et à l'étranger, afin de recruter les meilleurs candidats dotés de l'ensemble de compétences absentes de la province, en insistant sur ses nombreux avantages et points forts et sur les besoins de son marché de l'emploi.
- Les facteurs régionaux susceptibles d'attirer et de retenir les candidats feront partie du dialogue entre les partenaires du développement économique du Manitoba, les établissements postsecondaires, les partenaires des conseils sectoriels, les collectivités autochtones, les nouveaux arrivants et les intervenants du secteur de l'éducation internationale.
- Pour retenir le talent, le gouvernement du Manitoba s'efforcera de sensibiliser davantage les employeurs aux méthodes de soutien à la formation à leur disposition.
- Nous œuvrerons avec nos partenaires afin que nos campagnes « Bienvenue chez vous » destinées aux dirigeants donnent de meilleurs résultats et parviennent à faire revenir chez eux d'anciens diplômés et résidents de la province.
- Les établissements postsecondaires du Manitoba, en leur qualité de signataire du Plan d'action sur l'éducation autochtone, s'engageront à prendre des mesures pour faire progresser l'excellence en matière d'éducation postsecondaire autochtone.
- Le gouvernement du Manitoba, l'industrie, les bureaux de services sociaux et les partenaires autochtones détermineront et mettront en place des parcours menant à des emplois actuels et à venir.
- Examiner les parcours de l'immigration au Manitoba et rationaliser les systèmes pour qu'ils se concentrent

sur la satisfaction des besoins des employeurs en matière de main-d'œuvre qualifiée et talentueuse unique.

Intervention à moyen terme

- Lorsque la pandémie cessera, une méthode inspirée de l'Équipe Manitoba sera retenue pour mettre en œuvre un plan coordonné relatif aux possibilités internationales, notamment les missions commerciales, l'immigration et l'éducation internationale. Nous obtiendrons ainsi de meilleurs résultats et un meilleur rendement.
- Tisser des liens, accroître la planification et la coordination avec les associations industrielles, les conseils sectoriels et les établissements postsecondaires afin d'optimiser les ressources et les résultats.
- Adapter une nouvelle liste de postes en demande afin de tenir compte des besoins des employeurs en main-d'œuvre qualifiée qui n'est pas disponible, ainsi que pour éclairer et accélérer l'acquisition de talents qualifiés grâce à des possibilités commerciales et internationales.
- Miser sur les atouts et les points forts que représente la main-d'œuvre autochtone de plus en plus qualifiée et chevronnée des collectivités du Nord, rurales et éloignées, et en faire la promotion.
- Établir des partenariats et étudier le potentiel d'un plan de talent technologique pour le Manitoba, notamment un éventuel flux d'immigration axé sur le talent technologique, auquel s'ajoutera un examen du soutien nécessaire pour une forte rétention des talents.



L'AVENIR

Le Manitoba tient résolument à aller de l'avant avec les mesures mentionnées dans la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances. Il est enthousiaste à l'idée d'établir des partenariats avec des intervenants de toute la province pour tirer parti de nos avantages et transformer nos démarches et nos systèmes. Ensemble, nous ferons en sorte que la province dispose des compétences, du talent et des connaissances nécessaires pour renforcer la reprise, la résilience et la croissance de l'économie, maintenant et dans les années à venir.

Pour de plus amples renseignements sur la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances, consultez www.gov.mb.ca/mbskills/index.fr.



Le présent document est disponible en d'autres formats, sur demande.